

Collectif Sciences Po 2013 : d'autres choix sont possibles

2013 l'Odyssée de Sciences Po !

En cette rentrée de janvier 2009, les étudiant(e)s reviennent à Sciences Po, requinqué(e)s après les fêtes. La direction aussi, avec ses projets de réformes. *Sciences Po Objectif 2013*, **le projet de planification pluriannuel de l'IEP est toujours d'actualité**, malgré tous les points déjà soulevés par différentes associations depuis plusieurs semaines. Outre le déni de démocratie que constitua l'élaboration de ce projet, d'autres éléments de critique ont été exposés lors d'une Assemblée Générale des étudiant(e)s de Sciences Po, avant les vacances. **Cette Assemblée Générale a débouché sur la création par plusieurs associations et syndicats du collectif « Sciences Po 2013, d'autres choix sont possibles »**. Pour rester fidèle à la conception toute particulière de la démocratie étudiante de la direction, le projet doit être directement voté en Conseil de Direction début février, au lieu de suivre la procédure habituelle. Il est donc plus que jamais nécessaire d'intensifier la mobilisation pour faire entendre notre voix. **Faire fléchir la direction sur les points contestés : voilà notre première résolution du Nouvel an ! Ensemble, nous la tiendrons !**

Monsieur le Directeur je vous fais une lettre...

*Lettre ouverte à signer
au dos de ce tract*

Monsieur le Directeur,

Je suis actuellement étudiant(e) à l'IEP. Je porte donc un grand intérêt aux différents projets de réforme que votre équipe et vous élaborez. Quelle ne fut donc pas ma surprise devant Sciences Po Objectif 2013 ! En effet, j'observe qu'en habile tacticien, vous choisissez de ne soumettre à cette réforme des frais d'inscription uniquement nos futurs camarades qui auront la joie d'entrer à l'IEP à partir de 2009. Pour autant, en citoyen responsable, je ne m'en désintéresse pas. Comme vous le dites vous-même, cela nous concerne tous.

En grand spécialiste des délais, vous avez opportunément attendu la fin du moratoire de 5 ans sur les frais d'inscription pour les augmenter, dirons-nous en maniant la litote, sensiblement. Cependant, je note avec amertume que lorsque nos prédécesseurs prédisaient une inévitable fuite en avant de ces frais, ils avaient raison. Cela ne fait que démontrer les limites du système de financement, déjà pointées par nos aînés. L'augmentation des frais d'inscription propose un modèle de financement qui nuit à la démocratisation (que se passera-t-il quand la structure sociologique des étudiants de Sciences Po se modifiera ? Une quatrième augmentation des frais d'inscription ?). Je métonne également que quelqu'un d'aussi au fait que vous des péripéties ministérielles ignore l'augmentation du nombre de boursiers annoncée par Valérie Pécresse. Ainsi, la promesse d'exonération pour les étudiants au seuil des critères de bourses ne couvre même pas entièrement les nouveaux étudiants boursiers.

Je relève aussi parmi les objectifs de votre projet d'anciennes promesses déjà budgétées (la bibliothèque) ou déjà évanouies et donc mensongères (cité internationale).

Je crus à un canular avec la nouvelle grille des frais d'inscription. Vous créez d'abord une différenciation bachelor/master infondée et dangereuse, car marquant une rupture dans la continuité que devrait être le quinquennat à l'IEP : comment les moins favorisés d'entre nous pourront-ils envisager de faire de la recherche ou une préparation aux concours, qui représentent autant d'années supplémentaires à financer ? Ne craignez-vous pas en outre une concurrence entre les masters, selon leur « niveau de rentabilité » sur le marché de l'emploi ? Par ailleurs, vous optez pour une honteuse tarification aux étudiants hors UE. Comment un établissement se voulant ouvert à l'international comme le notre peut-il ainsi discriminer financièrement les étudiant(e)s intéressé(e)s ? Une telle démarche ne peut que priver Sciences Po de certains talents et nuire à sa diversité. Aucune théorie du signal ne peut justifier un tel protectionnisme des intelligences !

Devant le mépris de la direction pour les considérations étudiantes quant à l'avenir de Sciences Po, qui nous concerne pourtant au premier chef, je vous écris cette lettre, Monsieur le Directeur, pour vous demander plusieurs actions concrètes :

- engagez des concertations avec les étudiants autour de ce projet ;
- mettez à plat l'augmentation des frais d'inscription ;
- rétablissez l'égalité entre bachelors et masters ;
- démantenez le révoltant tarif extérieur qui maintient closes les portes du 27 aux étudiants étrangers les moins argentés.

L'heure est venue d'avoir réellement de l'ambition pour Sciences Po, M. Descoings. Mais plus que jamais, d'autres choix sont possibles.

Sciences Po 2013, construisons un *autre* projet !



Sciences Po 2013 ou une grande occasion manquée. C'est ce qui ressort de l'étude du projet de la direction pour les cinq ans à venir. Malgré de grands objectifs louables et que nous ne pouvons que soutenir, trop peu de bénéfiques sont à attendre.

Oui il faut poursuivre la démocratisation de l'IEP, mot d'ailleurs absent du projet. **Oui il faut acheter de nouveaux locaux pour soutenir cette démocratisation. Oui il faut plus de places en bibliothèque. Oui il faut permettre l'accès à Sciences-Po aux étudiants handicapés. Oui il faut continuer d'ouvrir l'IEP à l'international. Oui il faut plus d'enseignants-chercheurs à Sciences Po.**

Cependant, **une démarche constructive impose de relever les points négatifs de ce projet.** La différenciation bachelor / master est **infondée** et **dangereuse** car elle pourrait ouvrir la porte à la sélection à l'entrée du master, et **introduire une concurrence injustifiée entre les formations. La discrimination envers les étudiant(e)s hors UE est injuste**, car ils paient des impôts comme les autres, et contradictoire avec l'ouverture internationale prônée par l'IEP.

Par ailleurs, compte tenu des annonces ministérielles, aucune exonération n'accompagnera l'augmentation des frais d'inscription : en effet, la nouvelle tranche d'exonération créée par le projet est caduque, puisque les étudiants concernés seront déjà boursiers en vertu de la hausse du seuil de bourse. De plus, **la justice sociale de ce projet n'est qu'un trompe-l'œil.** En effet, **la nouvelle grille de frais n'est pas proportionnelle, les tranches du milieu payant une part de leur revenu beaucoup plus importante.**

Enfin, philosophiquement, nous ne pouvons accepter un projet qui a pour objet de faire peser toujours plus le poids des études sur les étudiants et qui encourage l'Etat à un dangereux désengagement. Sciences Po 2013 n'est pas le Sciences Po que nous voulons. Montrons que d'autres choix sont possibles !

Le collectif « Sciences Po 2013, d'autres choix sont possibles » demande à la direction :

- ▶ de réelles concertations avec l'ensemble de la communauté de Sciences Po avant le vote du projet ;
- ▶ le gel de l'augmentation des frais d'inscriptions ;
- ▶ l'instauration d'une vraie progressivité grâce à la linéarisation des frais d'inscriptions ;
- ▶ la fin de la discrimination entre étudiant(e)s dans et hors UE ;
- ▶ l'abandon de la différenciation entre bachelor et master ;
- ▶ une réelle politique d'exonération pour soutenir les classes moyennes ;
- ▶ une vraie transparence sur les avancées des réformes contenues dans le projet.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS

JEUDI 8 JANVIER

14h45

AMPHI JEAN MOULIN



Collectif Sciences Po 2013, d'autres choix sont possibles

« Je signe la lettre ouverte au Directeur »

« Je souhaite être informé de l'action du collectif **Sciences Po 2013, d'autres choix sont possibles** »

Nom : **Prénom :** **Année :**

Courriel :@.....

Téléphone :